

Annuaire suisse
de politique
de développement

Annuaire suisse de politique de développement

25-2 | 2006

Paix et sécurité : les défis lancés à la coopération
internationale

Economies de guerre et ressources naturelles : les visages de la mondialisation

Claude Serfati



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aspd/258>

ISSN : 1663-9669

Éditeur

Institut de hautes études internationales et du développement

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2006

Pagination : 107-126

ISBN : 2-88247-064-9

ISSN : 1660-5934

Référence électronique

Claude Serfati, « Economies de guerre et ressources naturelles : les visages de la mondialisation », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 25-2 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/258>

Economies de guerre et ressources naturelles : les visages de la mondialisation

Claude Serfati*

Introduction

A la fin des années 1990, la persistance d'un nombre important de conflits a commencé à attirer l'attention des chercheurs. Les ravages produits par les guerres contrastaient singulièrement avec le programme néolibéral, qui, observant la fin de la période de guerre plus ou moins froide, concluait que l'avancée conjointe de la démocratie, du marché et de la paix serait inexorable, à peine entravée par des obstacles résiduels. Le débat s'est largement focalisé autour des travaux menés par le groupe de travail de la Banque mondiale dirigé par Paul Collier. Les travaux menés par la Banque mondiale sur ces conflits, qualifiés de guerres « civiles » ou « ethniques », sont fondés sur les principes de l'économie néoclassique. Ils attribuent l'essentiel des responsabilités de ces guerres à des causes *internes* aux pays, et font l'impasse sur leur place dans l'économie et les relations internationales. L'hypothèse qui guide cet article est que les conflits armés autour des ressources naturelles des années 1990 et 2000 doivent au contraire être resitués dans le contexte de la mondialisation¹ contemporaine.

Ce chapitre est construit ainsi. A la différence d'une partie importante de la littérature, il commence par rappeler quelques enjeux stratégiques liés aux ressources naturelles pour les pays développés, puis aborde un examen critique des thèses de la Banque mondiale sur les « guerres pour les ressources ». Il décrit ensuite les multiples canaux qui inscrivent l'économie politique des guerres pour les ressources dans les processus de mondialisation contemporains et conclut par quelques hypothèses sur la nature du capitalisme mondialisé. Cela permet dans la dernière partie un retour sur notre analyse de la mondialisation en tant que processus d'universalisation, hiérarchisé et différencié, au centre de laquelle l'appropriation rentière s'est considérablement renforcée.

* Maître de conférences en économie, Responsable de l'axe Mondialisation, Gouvernance, Développement durable (MGDD), Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement (C3ED), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

¹ Dans ce texte, nous utiliserons le terme de mondialisation, bien que l'influence de l'anglais pousse à l'usage croissant du terme de globalisation. Nous ne méconnaissons pas par ailleurs les différences entre ces deux termes mentionnées par certains auteurs.

« Oil in the next war will occupy the place of coal in the present war, or at least a parallel place to coal. The only big potential supply that we can get under British control is the Persian [now Iran] and Mesopotamian [now Iraq] supply... Control over these oil supplies becomes a first class British war aim. »

Sir Maurice HANKEY, First Secretary of the War de Grande-Bretagne, 1918².

Cet article est consacré aux enjeux posés par les guerres pour les ressources naturelles contemporaines. Toutefois, la production est d'abord une relation que l'homme établit avec la nature dont certaines ressources sont « fixées », et qui sont, en général, essentielles à l'existence et à la reproduction des sociétés. Il n'est donc pas étonnant que les ressources naturelles aient été échangées entre sociétés humaines depuis l'aube de l'humanité. Le commerce des ressources naturelles qui présida aux échanges s'accompagna fréquemment de leur appropriation violente. La croissance industrielle au cours du XIX^e siècle ne diminua aucunement l'importance cruciale des ressources naturelles, en dépit des progrès techniques, en particulier dans la chimie de synthèse. Tout au contraire, à partir de la fin du XIX^e siècle, les rivalités économiques, la nécessité d'accroître les importations de ressources alimentaires et des métaux, furent des sources majeures des conflits militaires entre les pays européens et des motifs de conquête coloniale ou de soumission politique d'Etats indépendants lors de la première mondialisation (ou impérialisme) de la fin du XIX^e siècle.

Plus importante encore, au début du XX^e siècle, la quête de pétrole, qui constitue la base d'un mode de production et de consommation qui dure encore, dessina la carte des guerres et des conquêtes territoriales. Le Moyen-Orient demeure aujourd'hui profondément marqué par les appétits géopolitiques qui furent ouverts après la fin de la Première Guerre mondiale et la disparition de l'Empire ottoman. Les Etats-Unis pouvaient à la fin du XIX^e siècle compter sur leurs ressources nationales, mais les pays européens étaient par contre tributaires des importations. L'Amirauté britannique craignait la dépendance vis-à-vis de Washington, et elle était inquiète de l'avance prise par l'Allemagne dans l'exploitation des gisements de l'Empire ottoman à la suite de la décision du sultan Abdul Hamid d'octroyer un certain nombre d'avantages aux financiers et industriels allemands en matière de gisements miniers à découvrir (1904).

Dès la fin de la guerre, les gouvernements britannique et français engagèrent des négociations pour le partage des gisements découverts ou à découvrir dans les territoires de l'ancien Empire ottoman. Ce partage organisé entre les deux grands pays européens – l'Allemagne battue est exclue du jeu, et l'arrivée d'un

² Cité par Greg Muttitt, *Crude Designs: The Rip-Off of Iraq's Oil Wealth*, published by Platform, with Global Policy Forum, Institute for Policy Studies (New Internationalism Project), New Economics Foundation (NEF), Oil Change International and War on Want, 2005, <<http://www.globalpolicy.org/security/oil/2005/crudedesigns.pdf>>.

gouvernement soviétique exclut également la Russie – fut matérialisé dans l'accord de San Remo (avril 1920). Les Etats-Unis firent néanmoins valoir leurs intérêts au moyen d'importantes pressions. Le résultat fut que le capital de la *Turkish Petroleum Company* (TPC), chargée de prospecter et d'exploiter le pétrole de l'Irak, fut réparti entre les pays occidentaux (tableau 1).

Tableau 1: Composition dans la Turkish Petroleum Company, selon l'accord du 31 juillet 1928 (en pourcentage)

Compagnies	Part du capital (en % du total)
Anglo-Persian	23.75
Royal Dutch Shell	23.75
Compagnie Française des Pétroles (CFP)	23.75
Near East ^a	23.75
Gulbenkian	5.00

Source: A. Nouschi, *Luttes pétrolières au Proche-Orient*, Paris, Flammarion, 1970.

^a Comprend: Standard Oil (S.O) de New Jersey, S.O. de New York, Pan American Petroleum & Import, Gulf Corporation et Atlantic Refining Company.

A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements des Etats-Unis ont consolidé l'hégémonie de leur pays sur un régime financier et monétaire fondé sur le dollar, ainsi que sur une suprématie militaire indiscutée en Occident qui leur facilita la mise en place de réseaux d'approvisionnement sécurisés destinés à satisfaire leur addiction au pétrole. Ces besoins accrus ont précipité la recherche et l'exploitation de nouveaux gisements. Ils ont également accéléré les interventions militaires devant renverser les gouvernements récalcitrants (Mossadegh en Iran en 1953, Arbenz au Guatemala en 1954).

Dans le contexte de crise économique mondiale et d'augmentation brutale du cours du pétrole à partir de 1973, la protection des intérêts financiers liés au pétrole, ainsi que celle d'approvisionnements réguliers sont devenues un élément central de la stratégie de sécurité nationale. A la fin des années 1970, le président Jimmy Carter énonce une nouvelle formulation: toute action par une puissance hostile destinée à prendre le contrôle d'une partie de la région du golfe Persique sera considérée «comme une attaque contre les intérêts vitaux des Etats-Unis» et sera contrée «par tous les moyens, y compris l'usage de la force militaire», position que Zbigniew Brzezinski, conseiller du président à la sécurité nationale, résuma ainsi: «Politique pétrolière: assurer la disponibilité du pétrole à des prix raisonnables et réduire la dépendance occidentale vis-à-vis du pétrole du golfe Persique.»³ Le chef des armées, Anthony C. Zinni, déclara le 13 avril 1999 devant la Commission des forces armées du Sénat que la région du golfe Persique présente un «intérêt vital» pour les Etats-Unis et que ce pays «doit avoir un accès libre aux ressources de la région»⁴. La «doctrine Carter» gouverne encore la stratégie américaine dans le Golfe, confortée par l'attention obsessionnelle portée au pétrole durant les années 1990 par l'administration Clinton, et bien sûr par celles dirigées par Bush père et fils.

³ US, *Persian Gulf Security Framework*, Presidential Directive/NSC-63, 15 January 1981, <<http://www.jimmycarterlibrary.org/documents/pddirectives/pd63.pdf>>.

⁴ Cité par James A. Paul, *Oil Companies in Iraq: A Century of Rivalry and War*, Global Policy Forum, November 2003, <<http://www.globalpolicy.org>>.

Les nouvelles doctrines de sécurité : l'enjeu des ressources naturelles et énergétiques

L'importance déterminante pour les pays développés du pétrole et des ressources énergétiques est reflétée par leur inscription comme élément central des stratégies de sécurité nationale énoncées des deux côtés de l'Atlantique.

Les Etats-Unis, l'OTAN...

Au cours de la décennie 1990, les objectifs de défense des pays capitalistes développés ont progressivement évolué vers les préoccupations de sécurité. Sur le plan international, la sécurité était généralement comprise comme la protection que des Etats organisaient contre les agressions militaires venant d'autres Etats, et la recherche se portait essentiellement sur les moyens de régler pacifiquement les conflits entre Etats. Ainsi, la sécurité a longtemps renvoyé de façon quasi exclusive aux fonctions militaires et de défense.

La perméabilité croissante des frontières nationales aux échanges financiers et commerciaux, l'absence de réglementation ou la déréglementation des marchés, et bien entendu le changement géopolitique majeur consécutif à la disparition de l'URSS ont conduit les Etats dominants à reconsidérer leurs approches de la sécurité. Les agendas de sécurité nationale énumèrent désormais une gamme de menaces qui vont bien au-delà des agressions militaires et des armes de destruction massive. Compte tenu de la place qu'ils occupent dans les relations politiques et économiques internationales, les Etats-Unis ont été les initiateurs de ces changements. L'évolution était observable avant les attentats du 11 septembre 2001⁵. Un rapport publié par la Commission sur la sécurité nationale des Etats-Unis, bipartisane et comportant des économistes connus (dont Paul Krugman), recensait les « intérêts vitaux », ce qui signifiait pour les rapporteurs les menaces qui devraient immédiatement entraîner une riposte militaire. On y trouvait, au même rang d'importance, les attaques nucléaires ou à l'aide d'armes de destruction massive, mais également la défense de la mondialisation, c'est-à-dire « le maintien de la viabilité et de la stabilité des systèmes globaux que sont les réseaux commerciaux, financiers, d'énergie et l'environnement »⁶.

Le sommet de l'OTAN à Washington les 23 et 24 avril 1999 a dû faire face à la disparition de l'ennemi contre lequel l'OTAN avait été fondée et s'est tenu dans le contexte créé par la « mondialisation ». Il y répondit par l'élaboration d'un nouveau *Concept stratégique de l'Alliance*, qui organise un double élargissement de l'horizon stratégique de l'organisation. Les territoires d'intervention ne sont plus ceux du continent européen, mais peuvent avoir lieu « hors zones ». Depuis 1999, la présence de forces de l'OTAN en Irak, en Afghanistan et, plus récemment, en Afrique atteste la mise en œuvre de l'agenda. L'horizon s'est élargi également sur le plan des menaces auxquelles l'OTAN devrait faire face. Le point 24 du *Concept stratégique de l'Alliance* déclare que « la sécurité

⁵ C. Serfati, *La mondialisation armée : le déséquilibre de la terreur*, coll. La Discorde, Paris, Textuel, 2001.

⁶ Commission on America's National Interests, *America's National Interests*, July 2000, <http://bcsia.ksg.harvard.edu/BCSIA_content/documents/AmerNatInter.PDF>.

de l'Alliance doit aussi s'envisager dans un contexte global. Les intérêts de sécurité de l'Alliance peuvent être mis en cause par d'autres risques à caractère plus général, notamment des actes relevant du terrorisme, du sabotage et du crime organisé, et par la rupture des approvisionnements en ressources vitales. De grands mouvements incontrôlés de population, résultant en particulier de conflits armés, peuvent également poser des problèmes pour la sécurité et la stabilité de l'Alliance»⁷.

Cette nouvelle exigence sécuritaire, au premier chef la protection du libre accès aux ressources naturelles, risque de se heurter à des oppositions résolues, voire à des mouvements sociaux insurrectionnels qui pourraient considérer que les ressources naturelles sont «leur» bien. En conséquence, les interventions auxquelles l'OTAN doit se préparer découlent des «disparités économiques et sociales croissantes qui pourraient nourrir les révolutions du XXI^e siècle, lorsque le désespoir cède la place à la violence. Des révolutions qui peuvent se propager dans les pays créent des instabilités politiques qui pourraient interrompre les lignes d'approvisionnement des pays africains et asiatiques riches en ressources minérales»⁸.

... puis l'UE et la France

L'Union européenne (UE) ne possède pas une force armée centralisée, elle n'est pas plus une puissance politique homogène. De là à qualifier ses pays membres et l'action communautaire de *soft power*, voilà un langage qui étonnera sans doute dans plusieurs régions de la planète. En réalité, l'histoire de l'Europe et la dynamique des forces à l'œuvre dans la construction communautaire dessinent une configuration originale qui correspond à ce que l'actuel conseiller de Javier Solana, Robert Cooper, qualifie d'«impérialisme libéral»⁹. Distinguer le monde «civilisé», d'où la guerre est définitivement bannie, et la «jungle», où les Européens doivent sans hésitation adopter les «lois de la jungle» et les moyens militaires les plus puissants, telle est, selon Robert Cooper, la mission historique de l'Europe postmoderne. Le nouvel agenda stratégique n'est pas pour «l'Europe de défendre son territoire, ce dont elle est capable, mais qui n'est plus très pertinent aujourd'hui. La sécurité nationale commence aujourd'hui à l'extérieur – dans des zones comme l'Afghanistan et l'Irak»¹⁰.

Les documents de l'UE soulignent désormais que la «sécurité énergétique» doit devenir une préoccupation prioritaire des gouvernements. La dépendance de l'UE vis-à-vis de l'énergie ira croissant. L'UE importait au début de la décennie 76% de ses besoins en pétrole, et le taux de dépendance devrait passer à 90% en 2020. Cependant, la mise en place d'une politique commune en matière de sécurité énergétique sera longue et tortueuse, car les enjeux énergétiques

⁷ OTAN, *Le Concept stratégique de l'Alliance*, 24 avril 1999, <<http://www.nato.int/docu/pr/1999/p99-065f.htm>>.

⁸ T. Sandler, K. Hartley, *The Political Economy of NATO: Past, Present, and into the 21th Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

⁹ Pour une analyse de ces thèses, voir C. Serfati, «L'impérialisme et ses nouveaux penseurs», dans *Impérialisme et militarisme au XXI^e siècle*, Lausanne, Editions Page2, 2004.

¹⁰ R. Cooper, «The European Answer to Robert Kagan», *Internationale Politik, Transatlantic Edition*, vol. 4, n° 2, 2003, <<http://www.weltpolitik.net>>.

touchent au plus profond des intérêts géopolitiques et économiques des Etats européens, en particulier pour ceux qui ont derrière eux des décennies de colonisation. En France, pays qui possède en revanche une longue expérience dans l'action militaire destinée à sécuriser ses approvisionnements, les études sur les questions des liens entre la sécurité et l'énergie se multiplient. Le rapport 2005 du Conseil économique de la défense résume une série assez longue de travaux consacrés à la sécurité des approvisionnements. Il rappelle que la «la maîtrise de l'énergie est un élément déterminant de notre politique de sécurité et de défense»¹¹, que le «prépositionnement de forces françaises et les partenariats de défense entretenus avec des Etats producteurs ou par lesquels transitent leurs approvisionnements permettent à la France de conduire une politique sécuritaire proactive» en Afrique et dans le golfe Persique¹² et que cette politique est menée soit seule (principalement en Afrique), soit dans le cadre de l'Union européenne¹³, soit enfin grâce à une coopération avec les Etats-Unis sur les actions à entreprendre pour conserver cette sécurité d'approvisionnement.

Les « guerres pour les ressources »

L'accroissement continu du nombre de conflits violents et de guerres depuis la Seconde Guerre mondiale, en particulier des conflits «intraétatiques», a donné naissance au cours des années 1990 à des débats qui se sont largement focalisés sur les études publiées par la Banque mondiale.

Un nouvel objet d'étude

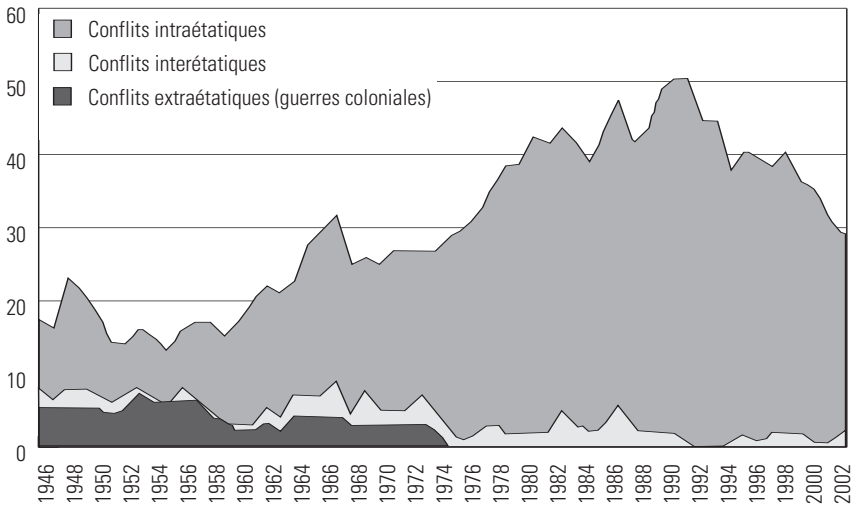
A la fin des années 1990, la persistance d'un nombre important de conflits a commencé à attirer l'attention des chercheurs. Les ravages produits par les guerres contrastaient singulièrement avec le programme néolibéral, qui, observant la fin de la période de guerre plus ou moins froide, concluait que les avancées conjointes de la démocratie, du marché et de la paix seraient inexorables, à peine entravées par des obstacles résiduels. En fait, la progression du nombre de conflits violents a été continue depuis la Seconde Guerre mondiale, même si des conclusions optimistes sont tirées de leur diminution au cours des années 1990¹⁴.

¹¹ Conseil économique de la défense, *L'économie de la défense 2005*, Paris, Ministère de la défense, 2005, p. 204.

¹² *Ibid.*, p. 228.

¹³ Sur le souhait que l'UE coordonne les instruments militaires des Etats membres pour partager aux côtés des Etats-Unis le fardeau de la sécurisation des voies d'approvisionnement du monde en pétrole et en gaz, C.-A. Paillard, *Quelles stratégies énergétiques pour l'Europe ?*, Fondation Robert Schuman, 2006, p. 72.

¹⁴ Voir sur cette question : Human Security Centre, *Human Security Report 2005*, University of British Columbia.

Graphique 1 : Nombre de conflits violents^a, 1946-2002


Source: Human Security Centre, *Human Security Report 2005*, University of British Columbia.

^a Conflits ayant provoqué plus de 25 morts par an.

Les guerres et conflits qui ont marqué les années 1990 ont donc ouvert un large programme de recherche dont on peut tirer deux grandes conclusions. D'abord, les conflits armés contemporains diffèrent profondément de ceux qui ont déferlé sur le monde depuis le XIX^e siècle. Ce sont de « nouvelles guerres », dont les différences avec les « anciennes guerres » portent sur les objectifs, les méthodes et leur mode de financement¹⁵. Les objectifs ne sont plus géopolitiques ou idéologiques, ce sont des enjeux identitaires qui renvoient à la nation, au clan, à la religion ou à la langue. Les méthodes de lutte ne sont plus fondées sur la conquête de territoires par des moyens militaires, mais sur le contrôle d'un territoire au moyen du contrôle politique des populations. Enfin, l'économie des nouvelles guerres est décentralisée, produit un fort taux de chômage et dépend de ressources externes (diaspora, aide humanitaire, recyclage des ressources pillées sur des marchés internationaux, etc.).

La qualification de « nouvelles guerres » donnée aux guerres civiles est parfois critiquée car elle établit une opposition trop tranchée entre les motivations des guerres civiles du passé, qui sont exagérément embellies, et celles des guerres civiles en cours, qui sont trop dénigrées¹⁶. D'autres critiques, plus sévères, taxent cette qualification de construction idéologique, autour de laquelle se retrouveraient certains chercheurs qui parlent de « nouvelles guerres » et ceux de la Banque mondiale. L'idéologie des uns et des autres s'interdit ainsi de « penser ce qui est intérieur au nouveau "bon camp" (celui de la démocratie et de la loi) qu'elle oppose aux différents barbares » ainsi qu'aux « aléas des processus de démocratisation, [aux] échecs, succès ou demi-succès des opérations de maintien de la paix et des ingérences humanitaires comme dispositifs de sortie de

¹⁵ M. Kaldor, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, Cambridge, Polity, 1999.

¹⁶ S.N. Kalyvas, « "New" and "Old" Civil Wars: A Valid Distinction? », *World Politics*, vol. 54, n° 1, October 2001, pp. 99-118.

crise, notamment en Afrique et dans les Balkans»¹⁷. Cette vision de nouvelles guerres est également analysée avec scepticisme par les spécialistes proches des cercles militaires des Etats-Unis¹⁸. Nous soulignerons que ceux qui analysent ces «nouvelles guerres» s'intéressent peu à leurs relations aux processus de mondialisation du capital.

La seconde conclusion qu'on peut tirer des travaux sur ces «nouvelles guerres» retiendra plus notre attention. Les guerres des années 1990 et 2000 sont intimement liées aux ressources naturelles, et sont communément qualifiées de «guerres pour les ressources», comme les a nommées Michael Klare, de «biens porteurs de conflits», ou encore de «*conflict commodities*» (ONU) ou de «*mineral conflicts*» (OCDE).

L'approche de la Banque mondiale et ses critiques

Le débat s'est largement focalisé autour des travaux menés par le groupe de travail «Causes économiques de la guerre civile, du crime et de la violence», dirigé par Paul Collier au sein de la Banque mondiale. L'ambition de Collier est d'analyser les «causes économiques des conflits»¹⁹. Il affirme que «l'économie moderne des conflits rencontre le vieux marxisme. Comme dans Marx, les causes profondes des conflits sont économiques»²⁰. On comprend vite que son approche en est aux antipodes. Le travail de la Banque mondiale prolonge et complète l'abondante littérature néoclassique qui a abordé l'économie des conflits à partir des années 1980, et à laquelle Paul Collier a largement contribué. Les économistes néoclassiques, lorsqu'ils ont découvert l'existence des conflits, ont commencé par faire table rase des contributions d'autres sciences sociales. Le ton est donné par un des économistes les plus connus sur ces questions: «Une fois que les économistes se sont installés dans ce domaine de recherche, ils ont bien sûr raison de balayer les explications autochtones et non théoriques» (c'est-à-dire celles qui sont proposés par «les historiens, sociologues, psychologues, philosophes, etc.»)²¹.

La principale conclusion tirée par Paul Collier et Anke Hoeffler d'une étude de 54 conflits armés qui se sont déroulés entre 1965 et 1999 est que les pays dont les exportations sont fortement dépendantes de produits primaires ont un risque de conflits plus élevés (graphique 2)²².

¹⁷ R. Marchal, C. Messiant, «Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes», *Critique internationale*, n° 18, 2003, pp. 91-112.

¹⁸ Pour une analyse des guerres qui demeure «clauswitzienne», voir Colin S. Gray, «How Has War Changed since the End of the Cold War?», *Parameters*, Spring 2005, pp. 14-26.

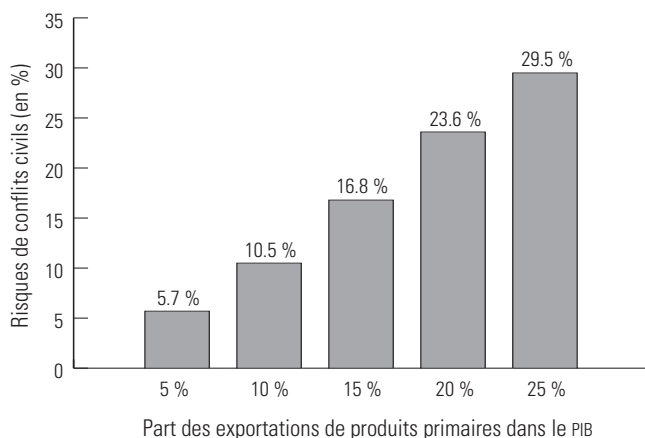
¹⁹ P. Collier *et al.*, *Economic Causes of Civil Conflict and Their Implications for Policy*, World Bank Report, 2000, <<http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/civilconflict.pdf>>.

²⁰ *Ibid.*, p. 5.

²¹ J. Hirshleifer, cité par C. Cramer, «*Homo Economicus* Goes to War: Methodological Individualism, Rational Choice and the Political Economy of War», *World Development*, vol. 30, n° 11, 2002, p. 1846.

²² P. Collier *et al.*, *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, Policy Research Report, Washington, DC, World Bank, 2003.

Graphique 2: Ressources naturelles et risques de conflits civils dans les pays à faible revenu



Source: P. Collier et al., *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, Policy Research Report, Washington, DC, World Bank, 2003, p. 76.

Une explication majeure donnée par ces économistes est que l'opposition établie par l'économie des conflits traditionnelle entre les « revendications » (*grievance*) qui déclenchent des protestations pacifiques et l'« avidité » ou l'« opportunité » économique (*greed*) qui déclenchent des rébellions n'a en réalité pas d'importance. D'une part, on ne doit pas croire sur parole les insurgés, qui prétendent toujours que leur action a pour objectif la satisfaction de revendications, alors qu'en réalité seule leur importe la collecte de ressources financières qui leur sont nécessaires pour mener la guerre. Les économistes de la Banque mondiale éliminent ainsi les revendications anticolonialistes ou celles dirigées contre des gouvernements nationaux soumis aux grandes puissances. Cette vision appauvrie de l'histoire, si elle était transposée aux pays développés, serait assez cocasse. Dans ce cadre analytique, les émeutes dans les ghettos noirs des Etats-Unis en 1967, qui revendiquaient l'égalité des droits et qui sont, selon l'historien américain Howard Zinn, les plus importantes de l'histoire des Etats-Unis, seraient en effet transformées en une prédation de ressources économiques.

De plus, on remarque qu'un tout autre discours est tenu lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les motifs (les justifications) des « guerres » menées par les pays développés depuis les années 1990. Leurs dirigeants sont alors jugés parfaitement crédibles lorsqu'ils avancent des *revendications* humanitaires et lancent des « guerres justes », des « guerres des droits de l'homme », etc., et leurs motifs sont totalement désintéressés puisqu'ils l'affirment. Pour l'équipe de la Banque mondiale, il faut donc finalement considérer que les rébellions que connaissent les pays du Sud ne sont pas des mouvements radicaux de protestation, mais une manifestation extrême de crime organisé. Les dirigeants de ces rébellions maquillent leur véritable objectif parce qu'ils ont compris l'importance de « bonnes relations publiques internationales »²³. L'assimilation de mouvements de protestation radicale à du crime organisé sonne en curieuse résonance avec

²³ P. Collier et al., *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, Policy Research Report, Washington, DC, World Bank, 2003, p. 3.

les doctrines de sécurité nationale qui, depuis le 11 septembre 2001, considèrent que la remise en cause de la propriété privée relève du terrorisme.

Le refus de toute référence aux motifs des « rébellions » donne ainsi un caractère hétéroclite à l'échantillon étudié par la Banque mondiale. On trouve par exemple dans une étude publiée en 2000 par Paul Collier et Anke Hoeffler le Vietnam (1960-1964), le Nicaragua (1975-1979) et l'Iraq (1990-1994). Les conclusions de l'étude rejettent la « fatalité historique » – entendez les responsabilités de la colonisation et de la néocolonisation – dans les guerres actuelles.

Etablir une corrélation entre l'existence de ressources naturelles dans un pays ou une région et des conflits armés n'est déjà pas évident. Aller plus loin et transformer cette corrélation contestée en causalité est encore autre chose. C'est un peu comme si un chercheur en médecine « expliquait » les risques de maladies dégénératives par le vieillissement de la population. On peut trouver au moins sept mécanismes explicatifs concurrents qui peuvent expliquer les relations entre les ressources naturelles et les guerres²⁴. En sorte que la relation pourrait par exemple être inverse : les guerres pourraient détruire les industries manufacturières existantes dans un pays, et accroître la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles.

Les auteurs qui établissent cette causalité et la qualifient de « malédiction des ressources naturelles » (*resource curse*) sont d'ailleurs en peine d'expliquer si l'« avidité » résulte de l'abondance des ressources, dans un processus qui évoque le « syndrome hollandais »²⁵, ou bien, à l'inverse, de leur épuisement, ainsi que Malthus l'envisageait. Cette dernière hypothèse est largement présente dans la littérature consacrée aux « conflits environnementaux » ou à la « sécurité environnementale ». Ceux qu'on pourrait nommer les « environnementalistes pessimistes », dont Thomas F. Homer-Dixon est un représentant influent²⁶, imputent le chaos grandissant sur la planète, dont les guerres font partie, à la dégradation environnementale. Les conclusions radicales de ce constat sont tirées par les stratèges américains, qui combinent souvent dans leur vision les crises environnementales et les mouvements massifs de populations incontrôlées²⁷. Le secrétaire britannique à la Défense, John Reid, a récemment déclaré que « le manque d'eau et de terres cultivables est une cause importante du conflit tragique que nous voyons se développer au Darfour »²⁸.

²⁴ M. Humphreys, « Aspects économiques des guerres civiles », dans *Entendre les violences*, J. Cartier-Bresson, P. Salama (dir.), *Revue Tiers-Monde*, t. 44, n° 174, avril-juin 2003.

²⁵ Dans les années 1960, la découverte de vastes ressources en gaz en mer du Nord eut des répercussions négatives sur la compétitivité des produits non énergétiques en raison d'une appréciation de la monnaie. Le « syndrome hollandais » a été théorisé par W.M. Corden et J. Peter Neary en 1982 (« Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy », *The Economic Journal*, vol. 92, n° 368, 1982, pp. 825-848).

²⁶ Pour un état du débat entre « environnementalistes pessimistes » et les optimistes, voir par exemple D.M. Schwartz, T. Deligiannis, T.F. Homer-Dixon, « The Environment and Violent Conflict: A Response to Gleditsch's Critique and Some Suggestions for Future Research », *Environmental Change and Security Project Report*, n° 6, Summer 2000, pp. 77-94.

²⁷ Voir également la version popularisée de cette thèse par le journaliste Robert Kaplan, « The Coming Anarchy: How Scarcity, Crime, Overpopulation, Tribalism, and Disease Are Rapidly Destroying the Social Fabric of Our Planet », *The Atlantic Monthly*, February 1994, pp. 44-76.

²⁸ Déclaration faite le 27 février 2006, reprise dans M. Klare, *The Coming Resource Wars*, March 2006, <<http://www.tompaine.com>>.

Collier et ses collègues rejettent les inégalités de revenus comme facteur significatif de déclenchement des guerres. Ils adoptent un point de vue centré sur les rebelles, pas sur les Etats, et considèrent également, comme Mancur Olson, qu'un «dictateur stable» (*stationary bandit*) qui monopolise la rente sous forme d'impôts est un moindre mal²⁹.

D'autres critiques sont faites aux analyses du groupe de travail de la Banque mondiale. L'opposition entre revendications et avidité est invalidée par de très nombreuses études empiriques. La méthodologie et les variables utilisées pour obtenir des résultats sur le plan économétrique sont très discutables³⁰. Même d'un strict point de vue empirique, les conclusions tirées par ces études semblent contestables³¹. Une étude fondée sur l'analyse de 13 conflits ne vérifie l'avidité que dans quatre cas, même lorsqu'on adopte une acception extensive de l'avidité³². La périodisation retenue pour le recensement des conflits (1965-1995) est artificielle, elle ignore les mutations sociopolitiques majeures que les pays impliqués ont connues souvent en relation avec les modifications des relations internationales. «L'histoire n'apparaît que sous la forme de l'évolution du taux de croissance sur les cinq dernières années, et de l'existence antérieure d'une guerre civile (sur cinq ans aussi) [...]»³³

Enfin, l'attention portée au rôle des ressources naturelles exige qu'on tienne compte de critères tels que leur localisation plus ou moins proche des centres de pouvoir, leur degré de concentration ou encore leur mode d'exploitation, qui souvent varie selon qu'il s'agit de ressources *fixées* (*point-source resources*) comme les mines, intensives en capital, ou de ressources *diffuses* (diamant, minéraux, bois, produits agricoles)³⁴. Ces caractéristiques renvoient non seulement à des coordonnées géographiques ou technologiques, mais plus encore à des espaces socio-économiques qu'elles façonnent et par lesquelles elles sont façonnées³⁵. Elles invitent à tenir compte de facteurs extérieurs qui influencent les pays déchirés par des guerres entre «ethnies» ou communautés, guerres sur lesquelles les économistes de la Banque mondiale concentrent toute leur attention.

Les modalités d'insertion dans la mondialisation

La diversité des formes de conflits armés et de guerres, conjointement avec celle du type de ressources naturelles, interdit toute généralisation. Les économistes du courant dominant, fondé sur l'individualisme méthodologique, expliquent pourtant les guerres par le comportement égoïste et calculateur (car tel est le

²⁹ J.-P. Azam, P. Collier, A. Hoeffler, *International Policies on Civil Conflict: An Economic Perspective*, 14 December 2001, <http://users.ox.ac.uk/~ball0144/azam_coll_hoe.pdf>.

³⁰ C. Cramer, *op. cit.*

³¹ M. Ross, «A Closer Look at Oil, Diamonds, and Civil War», *Annual Review of Political Science*, vol. 9, 2006, pp. 265-300.

³² M. Ross, *How Does Natural Resource Wealth Influence Civil War?*, Department of Political Science, UCLA, mimeo, 6 December 2001.

³³ R. Marchal, C. Messiant, «De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre selon Paul Collier», *Critique internationale*, n° 16, juillet 2002, p. 64.

³⁴ R. Auty (ed.), *Resource Abundance and Economic Development*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

³⁵ P. Le Billon (ed.), *The Geopolitics of Resource Wars: Resource Dependence, Governance and Violence*, London, Frank Cass, 2005.

sens véritable d'agent rationnel) des agents qui donne à la guerre son motif : l'«avidité» (*greed*). Les causes des guerres sont donc *endogènes* aux pays concernés. Toutefois, l'ampleur des tragédies qui déchirent la planète conduit ces auteurs à préciser la relation de ces guerres à la mondialisation, d'autant plus qu'ils appartiennent à une des institutions financières internationales dont la vocation mondiale ne peut être niée. Dans une section intitulée «Guerres locales, victimes mondiales» de la présentation d'une étude, Nicholas Stern, l'économiste en chef de la Banque mondiale, donne la réponse : «Le monde est trop petit et constitué de réseaux trop étroitement imbriqués pour contenir les impacts d'un conflit à l'intérieur des frontières d'un pays victime d'une guerre civile.»³⁶ Il existe donc deux hypothèses dans cette affirmation : les conflits ont des causes internes, et les effets d'interdépendance vont des guerres locales aux victimes mondiales.

Notre analyse propose d'inverser la formule qui vient d'être mentionnée et considère que ce sont les «victimes mondiales», au sort desquelles les programmes de la Banque mondiale ont largement contribué, qui fournissent le ferment de ces «guerres locales». L'expression de «guerres civiles» est du reste trompeuse puisqu'elle fait accroire l'absence de toute relation à l'environnement extérieur. Or, les canaux qui relient ces guerres aux processus de mondialisation sont multiples.

Demande mondiale et sociétés transnationales

D'abord, les ressources qui fondent l'économie de ces guerres ne demeurent pas dans les zones de conflits, elles sont dirigées vers les *marchés* mondiaux, dont la plus grande part est localisée dans les pays du Nord. C'est évidemment le cas des diamants et autres ressources «précieuses» que les populations locales n'ont pas les moyens de «consommer». Les guerres du Liberia et du Sierra Leone, qui ont coûté des centaines de milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes, ont été financées grâce aux exportations de diamants dont Charles Taylor a été un des grands artisans. Un rapport des Nations unies publié en 2000³⁷ a estimé que la production de diamants illicites représentait environ 20% de la production mondiale. Les chaînes d'exportation et d'intermédiation de ce commerce sont connues et ne s'arrêtent pas aux «guerriers» : «*Others must therefore be added to the list of predators: De Beers, Tiffany, Cartier, Harry Winston; the governments of Belgium, Israel and Britain which benefitted from the taxes derived from diamond sales, never once asking, for example, how \$2.2 billion worth of diamonds might have been produced in a country like Liberia in only five years.*»³⁸

Une histoire similaire peut être racontée à propos du bois d'œuvre. Les ressources budgétaires collectées par le gouvernement de Taylor augmentèrent subitement. Mais quels furent les destinataires du pillage des forêts ? Les gouverne-

³⁶ Banque mondiale, *La Banque mondiale appelle à une action internationale pour prévenir les guerres civiles*, communiqué de presse, 14 mai 2003.

³⁷ UN Security Council, *Report of the Panel of Experts Appointed Pursuant to Security Council Resolution 1306 (2000), paragraph 19, in Relation to Sierra Leone*, S/2000/1195, December 2000.

³⁸ Ian Smillie, *Securing Sustainable Development: Trade, Aid and Security. Diamonds, Timber and West African Wars*, mimeo, p. 3, <http://www.iisd.org/pdf/2002/envsec_diamonds_timber.pdf>.

ments de la Chine et de la France avaient fait publiquement état de leurs craintes qu'un embargo ait des effets sociaux dévastateurs. Le fait que ces inquiétudes viennent de deux pays qui ont respectivement reçu 46,4% et 17,9% des exportations totales de bois d'œuvre du Liberia en 2000 a bien sûr été noté par tous les observateurs. D'autres ressources naturelles qui sont au centre des économies de prédation produites par les guerres sont connectées aux marchés mondiaux. Elles servent moins à l'usage des consommateurs des pays du Nord, mais participent comme intrants (*inputs*) au processus de production des entreprises³⁹.

Les pays du Nord n'interviennent pas seulement pour créer une demande massive de ressources naturelles. Les groupes industriels et financiers (qualifiés par la CNUCED de sociétés transnationales, STN) sont bien souvent au cœur de leur extraction et de leur transformation, ou, pour parler comme les économistes, se situent du côté de l'offre, qui constitue un second aspect de l'interdépendance entre conflits « locaux » et marchés mondiaux.

Ainsi que cela a été rappelé, les sociétés transnationales (parfois qualifiées de firmes multinationales) dont l'activité dépend de manière cruciale des ressources naturelles ont en général une très longue expérience de la violence, qui remonte à l'aube de la colonisation occidentale. L'insécurité et les risques provoqués par le chaos politique qui règne dans de nombreux pays du Sud, les conflits armés et les catastrophes sociales (pandémies, famines) exercent en principe un effet dissuasif sur les décisions d'investissement des STN. Cependant, l'environnement économique et géopolitique dans lequel elles exercent leurs activités a profondément changé depuis le début de la décennie. L'insécurité est une composante désormais intégrée dans l'horizon stratégique. Le tournant est évidemment net depuis le 11 septembre 2001, et la conviction semble progressivement s'installer que la mondialisation n'est pas seulement caractérisée par le libre-échange et l'économie de marché fondée sur la propriété privée, mais aussi par la montée de l'insécurité. Les marchés financiers eux-mêmes, présentés par la littérature comme « adversaire du risque » (*risk-adverse*), ont depuis plusieurs années repris leur ascension, en attendant le prochain krach. La Bourse de Wall Street, l'épicentre de la « finance globale », semble même avoir remplacé la convention « nouvelle économie » des années 1990 par celle de « guerre permanente »⁴⁰.

Les STN engagées dans des activités de production ne semblent pas excessivement inquiètes des guerres civiles (et de l'instabilité politique), selon une étude publiée par la CNUCED pour les années 2005-2008⁴¹. Les dirigeants des STN interrogés citent, aux trois premiers rangs des huit risques auxquels les flux d'invest-

³⁹ Les ONG documentent ces questions avec souvent beaucoup de précision. Voir par exemple Global Witness, *La paix sous tension. Dangereux et illicite commerce de la cassitérite dans l'est de la RDC*, 2005. Ce minéral d'étain est une des nombreuses richesses de la République démocratique du Congo. Les principaux pays consommateurs sont le Brésil, la France, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

⁴⁰ Sur la relation entre le capital financier contemporain et le militarisme, voir L. Mampaey, C. Serfati, « Les groupes de l'armement et les marchés financiers : vers une convention "guerre sans limites" ? », dans *La finance mondialisée. Racines sociales et politiques, configuration, conséquences*, F. Chesnais (dir.), Paris, La Découverte, 2004. Sur l'expérience de la fin du XIX^e siècle, voir C. Serfati, « Finance et militarisme : qu'avons-nous appris du passé ? », dans *Mondialisation et déséquilibres Nord-Sud*, C. Serfati (dir.), Peter Lang, 2006.

⁴¹ *Prospects for Foreign Direct Investment and the Strategies of Transnational Corporations 2005-2008*, UNCTAD, 2006.

tissements directs à l'étranger devraient faire face, ceux existant dans les pays développés – le protectionnisme, l'instabilité financière et une faible croissance – et, au dernier rang des risques, ceux qui sont posés par les guerres civiles et l'instabilité politique. De fait, la longue durée de ces conflits a permis aux STN, dont la présence dans ces régions remonte souvent à des dizaines d'années et plus, de progresser sur leur courbe d'apprentissage et d'intégrer ce paramètre dans leurs décisions stratégiques. L'exploitation des gisements de pétrole offshore, à l'écart des exterminations des populations, ne pose évidemment pas les mêmes problèmes que la gestion de ressources qui peuvent être directement appropriées près des lieux d'affrontement (bois, diamant) par les populations⁴². Il est donc nécessaire de différencier les attitudes des STN en fonction du type et du lieu de production, de l'ampleur des pressions exercées à leur encontre par des ONG dans leur pays d'origine, etc. Les STN ont de toute façon appris à gérer la diversité des risques et tentent de les intégrer dans les calculs d'actualisation de leurs revenus sur investissement. Celles qui manifestent une obstination à maintenir leur présence en dépit des exterminations font largement appel aux sociétés militaires privées (SMP)⁴³. Ce sont souvent des sociétés transnationales et leur essor considérable est un indice de plus des relations entre la mondialisation et les guerres locales⁴⁴. Elles opèrent dans plus de 50 pays, et leur rôle a été décisif dans certains conflits (Angola, Croatie, Ethiopie-Erythrée, Sierra Leone, etc.). On connaît aussi l'importance du recours aux sociétés militaires privées dans la guerre en Irak et l'occupation de la coalition dirigée par les Etats-Unis.

D'autres canaux, de nature plus financière, attestent la place que les guerres occupent dans la mondialisation. La multiplication des paradis fiscaux résulte de la levée de nombreuses contraintes réglementaires qui pesaient sur les marchés financiers. En sorte que la mondialisation financière a augmenté les possibilités qui sont données aux gouvernements et aux fractions militaires qui s'affrontent dans ces guerres de «recycler» les bénéfices tirés de la prédation des ressources naturelles vers des places financières «sûres» situées pour leur majorité dans les pays du Nord. Le président du Nigeria, le général Sani Abacha, celui du Congo, le général Mobutu, celui du Gabon, Omar Bongo, ont ainsi pu détourner des centaines de millions, peut-être des milliards de dollars⁴⁵.

L'intervention des institutions internationales

La présence des STN au cœur des conflits armés, ou bien dans des régions proches vers lesquelles les ressources naturelles sont acheminées n'a pas seulement déclenché l'opposition des populations locales et les études documentées d'ONG, elle a conduit à l'intervention des organisations internationales. L'As-

⁴² J.D. Fearon, «Why Do Some Civil Wars Last So Much Longer than Others?», *Journal of Peace Research*, vol. 41, n° 3, 2004, pp. 275-301.

⁴³ Voir P.W. Singer, *Corporate Warriors: The Rise of the Privatized Military Industry*, Ithaca, Cornell University Press, 2003.

⁴⁴ Un exemple parmi de nombreux autres documentés : la plupart des grands groupes pétroliers opéreraient en Angola. Selon l'ONG britannique Global Witness, une part importante des 900 millions de dollars payés par les compagnies (Chevron, ElfAquitaine, BP, Exxon Mobil) afin d'obtenir la sécurité de leur exploitation et des droits de production offshore a servi à acheter des armes. Global Witness, *A Crude Awakening*, London, Global Witness, 1999.

⁴⁵ J.M. Winer, *Illicit Finance and Global Conflict*, FAFO Report, n° 380, March 2002.

semblée générale de l'ONU a voté en décembre 2000 une résolution qui a abouti en novembre 2002 à la création d'un schéma de certification dit du « processus de Kimberley », destiné à régulariser le commerce des diamants. Bien que des progrès dans la lutte contre les diamants liés aux guerres aient été accomplis, les entreprises de cette industrie ne font pas encore des efforts suffisants pour le contrôle obligatoire des flux de diamants bruts entre la mine et son lieu d'exportation⁴⁶.

A la suite d'une série d'investigations entreprises entre 2000 et 2003 par l'ONU et qui soulignaient la responsabilité des entreprises dans les guerres de la région des Grands Lacs, l'OCDE a également pris une série d'initiatives destinées à promouvoir un esprit responsable de la part des entreprises dans les conflits liés aux minerais. Les entreprises, dont l'implication coupable dans les conflits n'est toutefois pas mentionnée, devraient avoir comme « triples principes de base [*triple bottom line*] la rentabilité, la responsabilité sociale et de bonnes pratiques gouvernementales »⁴⁷. La *Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales*, un document important de l'organisation, comprend une annexe intitulée *Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*, consacrée à ces questions. On a toutefois fait remarquer que si le respect de ces principes directeurs est contraignant pour les États, il demeure volontaire pour les entreprises⁴⁸. D'autres initiatives ont vu le jour, telles que *Voluntary Principles on Security and Human Rights*, le dialogue du Pacte mondial de l'ONU sur le secteur privé dans les zones en conflit et l'*Initiative pour la transparence des industries extractives*.

Sans surprise, la Banque mondiale est l'institution internationale la plus engagée dans les questions posées par les conflits. Le programme sur l'économie des conflits a en fait évolué. Le projet *L'économie de la guerre civile, du crime et de la violence* (1998-2005) dirigé par Paul Collier a été suivi par la création du projet *Transitions actuelles dans les postconflits*. Dans la mesure où pour la Banque mondiale, la responsabilité des guerres et leur perpétuation découlent principalement de problèmes internes aux pays, son attitude est en phase avec les principes énoncés au cours de la seconde étape du Consensus de Washington. Celui-ci inclut les objectifs de bonne gouvernance, de démocratie et de responsabilité (*accountability*) et dessine l'économie politique de la mondialisation dans sa version néolibérale⁴⁹.

Le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun exprime ce tournant de la Banque mondiale vers les recommandations de bonne gouvernance⁵⁰. Une large partie du financement par la Banque mondiale a été déposée sur un compte de développement supervisé par un groupe d'experts. L'objectif était d'éviter la corruption et les achats d'armes par le truchement des fonds versés, mais l'ambition semble

⁴⁶ Global Witness, *The Kimberley Process Certification Scheme on the Occasion of Its Third Anniversary*, An Independent Commissioned Review, February 2006, <<http://www.kimberleyprocess.com>>.

⁴⁷ OECD, *Helping Prevent Violent Conflict*, Policy Brief, OECD, 2002.

⁴⁸ Anne Huser, *Doing Business in Conflict Zones: Implementing the OECD Guidelines for Multinational Enterprises*, Paper for the WIDER conference « Making Peace Work », Helsinki, 4-5 June 2004.

⁴⁹ C. Serfati, « L'économie politique de la mondialisation », dans *Mondialisation et déséquilibres Nord-Sud*, *op. cit.*

⁵⁰ V. Haufler, « Foreign Investors in Conflict Zones: New Expectations », University of Maryland, 2006, <http://www.ridgway.pitt.edu/docs/working_papers/PENE/HauflerFinalCopy.pdf>.

avoir fait long feu. En avril 2006, la Banque mondiale a décidé de suspendre ses prêts, compte tenu des pratiques frauduleuses systématiques du gouvernement tchadien. Entre-temps, le groupe constitué par la Banque mondiale pour superviser le projet, l'International Advisory Group, avait dans ses rapports affirmé que le consortium pétrolier prenait la terre exploitée par les paysans sans indemnisations.

La critique adressée à la Banque mondiale est que l'orientation vers «la bonne gouvernance et la démocratie» est un vecteur de pénétration des capitaux étrangers, d'extension des privatisations d'infrastructures essentielles et d'imposition du mode de production nécessaire aux pays développés. Les critiques visent par exemple l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) de la Banque mondiale, qui depuis sa création a assuré la garantie de près de 800 projets d'une valeur totale approchant les 15 milliards de dollars. L'essentiel des fonds est focalisé sur les garanties apportées aux institutions financières pour les protéger contre les risques du marché (risques de change), les risques d'expropriation et ceux liés aux guerres. L'AMGI soutient également des projets industriels liés à l'énergie. La prospection de pétrole et de gaz et le développement d'infrastructures dans ces industries représentent de loin la deuxième activité de l'AMGI. De même, entre 1992 et 2003, la Banque mondiale a financé pour 10,5 milliards de dollars des projets énergétiques qui bénéficient principalement aux STN des pays du Nord. On estime que pendant cette période, 80 % de la production issue des projets financés par l'AMGI étaient destinés à l'Europe occidentale, au Canada, aux Etats-Unis, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et au Japon⁵¹. Les projets sur les énergies alternatives sont très limités (14 % du total).

Rentes, guerres et mondialisation

Le retour en force de la rente

En dépit des multiples canaux qui relient ces guerres contemporaines aux marchés mondiaux et à la finance mondialisée, la littérature de la théorie dominante et véhiculée par la Banque mondiale est principalement focalisée sur le rôle singulier tenu par les ressources naturelles et les problèmes internes à ces pays. Ce sont, pour l'essentiel, des problèmes de mauvaise gouvernance qui favorisent l'appropriation de rentes par les belligérants et les dirigeants des Etats, nourrissent la corruption et la violence, entravent l'expression de la démocratie et en fin de compte bloquent la croissance économique. De ces observations, tirées de l'école des *choix publics*, la Banque mondiale conclut à la nécessité de mettre en place des principes de bonne gouvernance avec l'aide de la communauté internationale. C'est-à-dire avant tout, et répétée à satiété, l'imposition d'un régime de droits de propriété⁵² qui confère à ses détenteurs un monopole sur l'exploitation des ressources naturelles. Ce n'est donc pas la suppression de la rente liée à la nature qui est proposée, mais son appropriation privée dans des conditions qui sont validées par les réglementations internationales.

⁵¹ A. Simms, J. Oram, P. Kjell, *The Price of Power: Poverty, Climate Change, the Coming Energy Crisis and the Renewable Revolution*, New Economics Foundation (NEF), 2004.

⁵² L'évidence semble tellement ancrée que l'expression est utilisée comme une métonymie pour droits de propriété *privée*.

Il convient de revenir brièvement sur la question de la *rente*, car elle est au centre de l'argumentation actuelle⁵³, bien qu'elle ait un statut incertain dans la théorie dominante. Par exemple, elle est positive lorsqu'elle découle des capacités de l'entrepreneur schumpetérien qui s'arroge une rente de monopole (lié à l'innovation), mais elle est négative lorsqu'elle vient de salariés qui se coalisent pour se défendre. Un des auteurs les plus représentatifs des *choix publics* peut ainsi considérer que «les pays dans lesquels les coalitions favorables à la redistribution des revenus ont été châtrées [*emasculated*] ou supprimées par un gouvernement totalitaire ou une occupation militaire devraient connaître une croissance relativement stable une fois qu'un ordre légal et stable a été établi»⁵⁴. Pourquoi ce rôle positif tenu par un gouvernement totalitaire ? Parce que le dictateur sera incité à maximiser le taux de croissance de l'économie de son pays afin d'en tirer le maximum de ressources pour son compte personnel⁵⁵.

Focaliser l'attention sur l'exploitation et la gestion des ressources naturelles est évidemment légitime, mais à condition d'en décliner les enjeux décisifs. Le mode de production et de consommation fondé sur la primauté de la marchandise, qui cherche à s'imposer comme la norme à l'échelle mondiale, est une source majeure du gaspillage des ressources naturelles, de l'épuisement de certaines ressources vitales, et de la multiplication des désastres écologiques et sanitaires. Cette course, à laquelle la Chine et l'Inde prennent désormais part, est «insoutenable» (graphique 3). Elle est éclairée par certaines études à partir de la notion d'*empreinte écologique*. Dans ce contexte, les ressources naturelles et les biens vitaux seront réservés par tous les moyens à une minorité de la population mondiale, ce qui aggravera les déséquilibres entre les pays du Nord et ceux du Sud et augmentera ce que certains appellent la «dette écologique» des premiers vis-à-vis des seconds.

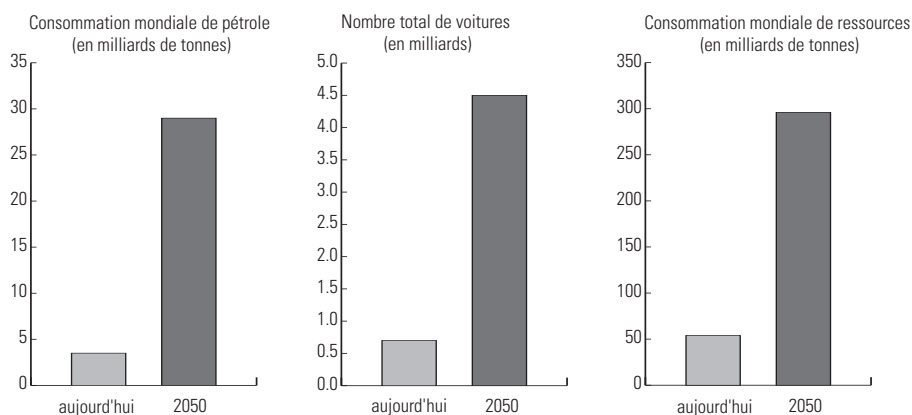
La volonté des gouvernements des pays développés de maintenir leur contrôle sur les ressources indispensables à la poursuite de ce type de fonctionnement d'économie est une source majeure des guerres et des conflits actuels, qui sont certes d'un autre type que ceux provoqués il y a plus d'un siècle par la conquête de territoires riches en ressources naturelles. De fait, les «Etats faillis» (selon le Département d'Etat des Etats-Unis), les «pays à faible revenu sous pression» (*Low-Income Countries under Stress*, LICUS, selon la Banque mondiale), les «Etats faibles» (selon l'OCDE) ne sont pas les seuls concernés par les guerres pour les ressources, contrairement à l'association souvent faite dans la littérature. Les guerres menées dans le passé et aujourd'hui dans la région du Moyen-Orient, dont les ressources pétrolières sont vitales pour les économies des pays développés, ont peu à voir avec des questions d'Etats faillis; elles engagent directement les plus grands Etats de la planète.

⁵³ Plus exactement, c'est la *recherche de rentes* qui caractérise le comportement de l'agent économique néoclassique.

⁵⁴ M. Olson, *The Rise and Decline of Nations: Economic Growth, Stagflation, and Social Rigidities*, New Haven; London, Yale University Press, 1982, p. 75.

⁵⁵ M. Olson, «Dictatorship, Democracy and Development», *American Political Science Review*, vol. 87, n° 3, September 1993, pp. 567-576.

Graphique 3: Consommation de ressources en 2050 si la planète vit au même niveau que les Etats-Unis



Source: Sustainable Europe Research Institute (SERI), *Europe's Global Responsibility*, 2005, <http://www.foeeurope.org/publications/2006/SERI_FoEE_EN.pdf>.

Mais il y a plus. Dans la version dominante de la théorie économique, la mondialisation est un processus qui permet enfin la réalisation pratique de l'idéal-type qu'est le « marché ». En fait, l'extension de l'économie de marché à l'échelle mondiale repose sur la généralisation de droits de propriété du capital. La création et l'imposition de droits de propriété « stables » sur les ressources naturelles, telles qu'elles sont recommandées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans les accords sur les « aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce » (ADPIC), ne s'arrêtent pas aux pays déchirés par des « guerres pour les ressources ». Cet agenda, fondé sur la croyance que seul le capital (la propriété privée) peut gérer la reproduction du vivant, est défendu dans les pays du Sud par la Banque mondiale, et il conduit à privatiser les ressources génétiques (semences, plantes...). Pourtant, celles-ci ne font aujourd'hui l'objet d'aucun conflit « interne » aux communautés qui les utilisent; par contre, elles exercent une attraction compulsive pour les grands groupes pharmaceutiques et biotechnologiques. Elles exigent souvent une expropriation des populations locales qui mobilise si nécessaire l'usage de la violence. Les assassinats organisés contre les populations récalcitrantes (en Amazonie par exemple) ne sont pas comptabilisés dans les études de la Banque mondiale, car les comportements de ces populations ne sont pas considérés comme des rébellions contre l'Etat.

Un processus d'universalisation, mais hiérarchisé et différencié

L'extension des droits de propriété sur les ressources naturelles et sur le vivant (gènes, semences) est un processus complémentaire de celui qui depuis vingt ans a permis à la finance globale – ou plus précisément, selon nous, au capital financier – de reconquérir une suprématie indiscutée.

Le capital financier a été la force motrice de la mondialisation⁵⁶. Il repose sur un rapport social singulier, distinct de celui qui se déroule sur le lieu de production entre le salarié et son employeur. Il permet aux institutions et aux ménages détenteurs de droits de propriété financiers (actions, obligations, titres de créances, etc.) d'exiger une rente, dont le fondement repose *in fine* sur la valeur créée par le travail et les richesses existantes. La mondialisation contemporaine exprime une tendance qui est à l'opposé de l'« euthanasie douce du rentier » souhaitée par Keynes en conclusion de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Les espaces géographiques, mais également les territoires ou domaines tels que la santé, la connaissance ou les ressources génétiques, ont désormais vocation à être régis par des droits de propriété privée qui sont également porteurs de profits rentiers pour leurs détenteurs. Dans un langage emprunté à Braudel, on pourrait dire que l'économie-monde est vraiment devenue mondiale. Toutefois, cette *universalisation* de la « logique marchande », facilitée par la conjonction de la disparition des pays du « socialisme réel » et de la mise en œuvre des politiques néolibérales à l'échelle planétaire, n'a rien à voir avec l'uniformisation des conditions de production de la valeur et de l'appropriation des richesses. La mondialisation est au contraire un processus *hiérarchisé* et *différencié*, loin des modèles de convergence qui ont « tourné » dans les ordinateurs des institutions financières internationales au cours des années 1990.

Les « guerres pour les ressources » – elles ne doivent évidemment pas faire oublier les guerres menées directement par les pays du Nord au cours des années 1990 – doivent être situées dans ce cadre⁵⁷. Formuler cette hypothèse ne signifie pas adopter un mode réductionniste d'analyse symétrique de celui de la théorie économique dominante, et considérer, sur un registre anthropomorphe, que la « mondialisation serait coupable ». L'objectif est plutôt de comprendre quelles sont, dans la *chaîne complexe des interdépendances*, expression sous laquelle la mondialisation est généralement définie, les dynamiques économiques « globales » qui sont à l'œuvre, et les forces sociales, publiques et privées qui les mettent en œuvre ou en tout cas en influencent par leur action les trajectoires, en contrôlent les effets et en perçoivent les bénéfiques ou les coûts.

La fragmentation des espaces socio-économiques (l'implosion de nombreux Etats), l'extermination des populations par les maladies et les carences alimentaires, les désastres écologiques qui se multiplient sont, pour une part, les produits inévitables et non maîtrisés de la logique qui domine les processus de mondialisation, dont ils dessinent certains traits. Les « guerres pour les ressources » qui existent dans certaines régions de la planète en précisent d'autres. L'intermédiation de la Banque mondiale, les engagements sur des codes de *responsabilité sociale* vis-à-vis des pays du Sud pris par les grands groupes financiers et industriels mondiaux auprès des institutions internationales, ont pour objectif, sinon de supprimer, tout ou au moins de limiter, ces conséquences désastreuses.

L'économie industrielle des ressources naturelles est, comme le secteur manufacturier (industrie automobile, électronique, confection-habillement, etc.), concernée par la mondialisation des processus de production (les *filières* ou

⁵⁶ F. Chesnais (dir.), *La finance mondialisée. Racines sociales et politiques, configuration, conséquences*, coll. Textes à l'appui/Economie, Paris, La Découverte, 2004.

⁵⁷ C. Serfati, *Impérialisme et militarisme au XXI^e siècle*, op. cit.

chaînes de valeur *globales*). Cependant, il est évident que les ressources naturelles soulèvent, en comparaison des autres industries, des enjeux spécifiques essentiels, et au sens propre des questions *vitales*. Certains de ces enjeux économiques, géopolitiques, sociaux et écologiques ont été abordés dans cet article. Le partage de la valeur – qui inclut la rente – liée aux ressources naturelles est donc un exercice délicat. La chaîne de valeur *globale* met en effet en cause de nombreux acteurs, dont les Etats ou fractions d’Etat armées qui contrôlent les territoires, les STN et les réseaux qui conduisent les ressources naturelles de leur extraction jusqu’aux marchés solvables et aux paradis fiscaux (territoires d’accueil d’une partie de la fortune accumulée par l’économie de la guerre), tous deux situés pour l’essentiel dans les pays du Nord. Le partage de la valeur et l’appropriation de la rente exigent également une implication directe de plus en plus visible de la « communauté internationale ». L’économie politique des guerres pour les ressources n’en est que plus intégrée aux processus de mondialisation.